

INTÉGRER LANGUE ET CONTENU DISCIPLINAIRE EN COURS DE DNL

L'intégration entre langue et contenu est une approche méthodologique que l'on retrouve dans CLIL/EMILE (Content and language integrated learning / enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère). L'intégration signifie la prise en compte de la dimension langagière de la discipline par l'enseignant de DNL dans son cours.



Objectifs disciplinaires et discursifs

- Dans la planification pédagogique, en complément des objectifs disciplinaires conformes au programme, des objectifs langagiers (ou discursifs) sont établis pour permettre l'accès aux élèves à ce contenu disciplinaire en L2.



Spécificités du discours disciplinaire

- Il est nécessaire de repérer les éléments langagiers à la fois récurrents et spécifiques du discours disciplinaire en français, soit :
 1. le lexique de la discipline ;
 2. les éléments grammaticaux et syntaxiques récurrents : tournures impersonnelles, voix passives, nominalisation, etc. ;
 3. les actes de parole en DNL, « les manières de dire ».



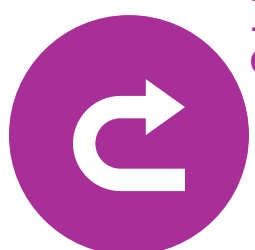
Enseignant de DNL est un enseignant de langue

- il anticipe les besoins langagiers des élèves et établit des objectifs discursifs complémentaires aux objectifs disciplinaires
- il organise pédagogiquement le traitement des éléments discursifs nécessaires à l'apprentissage du contenu disciplinaire pendant le cours ;
- il évalue les compétences disciplinaires et les compétences discursives appliquées à la discipline.
- il peut mobiliser en les adaptant des pratiques et des outils pédagogiques issus de l'enseignement des langues étrangères



Mais...

- Il ne s'agit pas de reprendre telles quelles les activités de méthode de FLE mais plutôt de les adapter pour répondre aux besoins langagiers des élèves en cours de DNL.
- Il ne s'agit pas non plus de transformer le cours de DNL en cours de FLE, mais plutôt de prendre en charge la progression langagière des élèves pour s'approprier un discours disciplinaire.



Idées d'activités pour intégrer langue et contenu disciplinaire

- Dans l'optique de servir les objectifs disciplinaires, le travail sur la langue peut s'effectuer à l'aide d'activités basées sur :
 1. l'étymologie, la dérivation, la polysémie, le registre disciplinaire versus le registre de communication courante
 2. les articulateurs logiques du discours
 3. l'oralisation d'écriture symbolique
 4. des boîtes à outils communicatives listant les énoncés à mobiliser, par acte de parole et selon le niveau en L2 des élèves